



## Coupure d'électricité suite à un non paiement

Par **menaud**, le **28/10/2013** à **11:57**

Bonjour,

je suis dans une situation financière très difficile actuellement.

J'ai bénéficié depuis il y a 2 mois d'un FSL pour une facture d'électricité que je ne pouvais pas payer. La facture suivante c'est montée à 550 euros pour une régule. Je n'ai pas pu la payer en une seule fois. J'ai demandé un échéancier, mon fournisseur a bien voulu me l'accorder en 3 fois ils n'ont pas voulu plus mais il fallait que je règle celle à venir aussi qui se monte à 333 euros. En vu de ma situation financière car je suis au RSA depuis peu du fait d'avoir été commerçante avant, je n'ai pu tenir mon engagement sur l'échéancier et sur la prochaine facture.

Pour ce qui est de l'échéancier, mon fournisseur veut venir me couper le courant à défaut de paiement. Pour ce qui est de la facture suivante il me la réclame mais je sais qu'il doit suivre une procédure, ce qui me laisse du temps pour trouver une solution pour la payer.

Je voulais savoir si malgré le fait d'avoir eu un FSL et de ne pas avoir tenue mon engagement sur l'échéancier, peut il venir couper le courant.

J'ai 2 enfants et tout fonctionne à l'électricité chez moi c'est la catastrophe.

Merci de votre réponse.

Par **amajuris**, le **28/10/2013** à **15:01**

bjr,

vous devez prendre contact avec une assistante sociale de votre commune.

en l'absence de vos paiements de factures d'électricité, je ne vois pas ce qui interdit à votre fournisseur de suspendre l'alimentation électrique de votre logement surtout que vous n'avez pas respecté les échéanciers qui avaient été convenus.

il est possible que le fournisseur vous laisse une puissance réduite.  
il est sur que dans votre situation, avoir tout à l'électricité n'est pas avantageux car cher.  
cdt  
cdt

Par **Lag0**, le **28/10/2013** à **15:37**

[citation]il est sur que dans votre situation, avoir tout à l'électricité n'est pas avantageux car cher. [/citation]

Bonjour,

Vaste débat, car il devient très difficile de dire quelle énergie est la moins chère.

Entre un chauffage électrique récent dans un appartement bien isolé et une vieille chaudière gaz ou fuel dans un appartement mal isolé, je prends le tout électrique...